

Création d'un fonds spécial de lutte contre les effets des catastrophes naturelles

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-11-2008 11:13:42

A la suite des fortes précipitations ayant provoqué des inondations dans certaines régions du Royaume, le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le Roi Abdallah Ibn Abdelaziz d'Arabie Saoudite a fait don au Maroc, de 100 millions de dollars pour soutenir l'effort du Royaume visant à atténuer les effets de ces intempéries.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a, à cette occasion, exprimé Sa considération et Sa gratitude au Souverain Saoudien pour son geste noble et généreux à l'égard du Royaume du Maroc et donné Ses Hautes instructions pour la création d'un Fonds spécial de lutte contre les effets des catastrophes naturelles.

Ce fonds est alimenté par le don du Souverain saoudien ainsi que par une dotation du Fonds Hassan II pour le développement économique et social d'un montant de 300 millions de dirhams et une allocation du budget de l'Etat de 800 millions de dirhams à mettre en oeuvre à raison de 200 millions de dirhams dans le cadre de la loi de finances 2009 et le reliquat sur les années 2010-2012.

Le Fonds spécial de lutte contre les effets des catastrophes naturelles est destiné au financement et à la prise en charge des opérations urgentes de secours, l'assistance aux populations sinistrées et le renforcement des ressources déjà déployées au moment des intempéries.

Le Fonds contribuera également à développer les moyens d'intervention des différents corps spécialisés et notamment ceux de la Protection Civile et participera à la construction d'ouvrages de prévention ainsi qu'à la mise en place des systèmes d'alerte et de veille.

Il est à noter que ces fonds sont mobilisés en sus des budgets alloués par les différents départements ministériels à la lutte contre les effets des catastrophes naturelles.

MAP